

53669-2026 - Hange

Prantsusmaa – Veetransporditeenused – Le marché porte sur la réalisation de la desserte maritime en fret entre le quai du commerce de Saint-Pierre et le port de Miquelon.

OJ S 17/2026 26/01/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: SGCD975

E-posti aadress: guillaume-arnaud.grasset@spm975.gouv.fr

Hankija õiguslik vorm: Keskvalitsusasutus

Hankija tegevus: Üldised avalikud teenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Le marché porte sur la réalisation de la desserte maritime en fret entre le quai du commerce de Saint-Pierre et le port de Miquelon.

Kirjeldus: Le marché porte sur la réalisation de la desserte maritime en fret entre le quai du commerce de Saint-Pierre et le port de Miquelon.

Menetluse tunnus: 55707a61-076f-47c9-9317-9abdb1f27156

Sisemine tunnus: PREF975202504FRETSPM

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

Menetluskorra kirjeldus: Type de procédure : Procédure formalisée avec négociation. La procédure formalisée avec négociation se justifie avec les considérations de fait suivantes : La complexité technique du marché public découle de son articulation avec le contrat de concession portant sur la desserte maritime internationale. En effet, les divers liens opérationnels et stratégiques avec ce contrat distinct impliquent la nécessité de négocier pour définir le cadre des interactions avec le concessionnaire du service public de desserte internationale et exploitant portuaire. Le marché public de desserte maritime en fret inter-îles présente un enjeu financier majeur pour l'Etat et les usagers de ce service. En ce sens, le service doit répondre à des contraintes techniques spécifiques. Pour ces motifs, il est décidé de recourir à la procédure avec négociation sur le fondement du 4° (et 5°) de l'article R. 2124-3 du code de la commande publique. La consultation se déroulera en deux phases successives : - Une phase candidature à l'issue de laquelle le pouvoir adjudicateur agréera les candidats admis à présenter une offre et à participer aux négociations. Ils recevront une invitation à soumissionner ; - L'acheteur limitera le nombre de candidats admis à soumissionner à 3 candidats ; - Une phase offre comprenant la remise des offres, l'analyse des offres initiales, les négociations, la remise et l'analyse des offres finales puis l'attribution du marché public. L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser plusieurs phases de négociation de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution qui seront définis dans les documents de la consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation

de prestations similaires. Principales caractéristiques de la procédure : Les différentes étapes de la procédure sont les suivantes : - Réception des dossiers de candidature à la date précisée par l'avis de marché, - Analyse des candidatures et sélection des trois candidats admis à présenter une offre et à participer aux négociations, - Invitation des candidats sélectionnés à remettre une offre, - Réception des dossiers d'offre à la date précisée par le règlement de la consultation ou l'invitation des candidats sélectionnés à remettre une offre, - Analyse des offres, - Phase de négociation, - Réception des offres finales, - Analyse des offres finales, - Approbation du choix du candidat et du marché public de service public, - Information des candidats non retenus, - Suspension de la signature du contrat pendant un délai de 11 jours, - Mise au point et signature du marché et notification de son attribution, - Publication de l'avis d'attribution du marché. Entrée en vigueur du nouveau contrat à sa date de signature / obligation de mise en œuvre du service à compter du 1er juillet 2026. Une visite des installations mises à disposition est possible sur demande avant dépôt des candidatures : desserte-maritime@spm975.gouv.fr

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 60600000 Veetransporditeenused

Täiendav liigitus (cpv): 60640000 Agenteerimisteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Archipel de Saint-Pierre et Miquelon

Sihtnumber: 97500

Riik – jaotus (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (PTZZZ)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: La procédure formalisée avec négociation se justifie avec les considérations de fait suivantes : La complexité technique du marché public découle de son articulation avec le contrat de concession portant sur la desserte maritime internationale. En effet, les divers liens opérationnels et stratégiques avec ce contrat distinct impliquent la nécessité de négocier pour définir le cadre des interactions avec le concessionnaire du service public de desserte internationale et exploitant portuaire. Le marché public de desserte maritime en fret inter-îles présente un enjeu financier majeur pour l'Etat et les usagers de ce service. En ce sens, le service doit répondre à des contraintes techniques spécifiques. Pour ces motifs, il est décidé de recourir à la procédure avec négociation sur le fondement du 4° (et 5°) de l'article R. 2124-3 du code de la commande publique. La consultation se déroulera en deux phases successives : - Une phase candidature à l'issue de laquelle le pouvoir adjudicateur agréera les candidats admis à présenter une offre et à participer aux négociations. Ils recevront une invitation à soumissionner ; - L'acheteur limitera le nombre de candidats admis à soumissionner à 3 candidats ; - Une phase offre comprenant la remise des offres, l'analyse des offres initiales, les négociations, la remise et l'analyse des offres finales puis l'attribution du marché public. L'acheteur se réserve la possibilité d'organiser plusieurs phases de négociation de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution qui seront définis dans les documents de la consultation. Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Principales caractéristiques de la procédure : Les différentes étapes de la procédure sont les suivantes : - Réception des dossiers de candidature à la date précisée par l'avis de marché, - Analyse des candidatures et sélection des trois candidats admis à présenter une offre et à participer aux négociations, - Invitation des candidats

sélectionnés à remettre une offre, - Réception des dossiers d'offre à la date précisée par le règlement de la consultation ou l'invitation des candidats sélectionnés à remettre une offre, - Analyse des offres, - Phase de négociation, - Réception des offres finales, - Analyse des offres finales, - Approbation du choix du candidat et du marché public de service public, - Information des candidats non retenus, - Suspension de la signature du contrat pendant un délai de 11 jours, - Mise au point et signature du marché et notification de son attribution, - Publication de l'avis d'attribution du marché. Entrée en vigueur du nouveau contrat à sa date de signature / obligation de mise en œuvre du service à compter du 1er juillet 2026. Une visite des installations mises à disposition est possible sur demande avant dépôt des candidatures : desserte-maritime@spm975.gouv.fr

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

Sans objet

Kohaldatav piiriülene õigus: Sans objet

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Marché public de service pour l'exploitation de la desserte maritime inter-îles en fret entre Saint-Pierre et Miquelon

Kirjeldus: Le marché de service public, porte sur la desserte maritime en fret entre l'installation portuaire (IP) du quai du commerce de Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon, France) et Miquelon (Saint-Pierre-et-Miquelon, France). Les principales prestations confiées au titulaire du marché sont les suivantes : - l'exploitation de la desserte maritime inter-îles en fret entre le port de Saint-Pierre et le port de Miquelon (aller et retour), - la gestion des opérations portuaires à Miquelon : manutention des cargaisons (chargement et déchargement du navire, empotage / dépotage des conteneurs, mise à disposition de la marchandise aux destinataires, etc.) ; - la gestion des opérations administratives liées au chargement et déchargement des navires à Saint-Pierre et à Miquelon, dans les deux sens et en application d'un protocole à définir et signer avec le titulaire de la concession de service public portant sur la desserte internationale en fret maritime ; - la promotion et la commercialisation du service ; - la gestion des relations avec les usagers du service inter-îles ; - le transport des déchets valorisés et conteneurisés entre Miquelon et Saint-Pierre. • Saint-Pierre : Quai du Commerce 2 => Navires admissibles : sous réserve de la validation des caractéristiques (notamment manœuvrière et de déplacement) par la Capitainerie, Loa max = 140 m / Bpp max = sous validation de la Capitainerie / D max = 6 m. • Miquelon : Quai Principal => Navires admissibles : sous réserve de la validation des caractéristiques (notamment manœuvrière et de déplacement) par la Capitainerie, Loa max = 80 m / Bpp max = 18 m / D max = 5 m. Au titre de la partie forfaitaire du marché public, le titulaire devra pouvoir transporter (au maximum) : - 9 conteneurs de 40 pieds (ou équivalent) par semaine sur la période « hiver » (de octobre à mai) - 18 conteneurs de 40 pieds par semaine sur la période « été » (de juin à septembre). Le titulaire devra effectuer au moins un toucher du port de Miquelon par semaine sur la période hiver, et deux touchers par semaine du port de Miquelon sur la période été (soit 68 rotations annuelle à minima). Si le titulaire transporte, sur demande du pouvoir adjudicateur et par l'émission d'un bon de commande, sur la période (semaine) plus de conteneurs que les maximums visés au forfait ci-dessus, ils seront rémunérés selon les prix fixés au BPU. Un bon de commande devra être émis conformément au BPU pour tout conteneur supplémentaire de 40 pieds (ou

équivalent, cf. définition au CCTP) au-delà du forfait susvisé. S'il ne s'agit pas d'une commande du pouvoir adjudicateur, seul le forfait annuel reste applicable, sans rémunération complémentaire. A titre exceptionnel, dans l'hypothèse où le titulaire justifiera que ses moyens ne permettent pas transport de certaines marchandises en raison de leur volume, de leur poids ou autre caractéristique particulière, le pouvoir adjudicateur pourra faire appel à un autre prestataire. Le titulaire ne pourra s'y opposer, pour quelque raison que ce soit, si la Préfecture considère que le titulaire n'a pas les capacités de transporter les marchandises en question. Le titulaire conservera pour son compte, au titre de sa rémunération, les recettes versées par les usagers (selon grille tarifaire en vigueur).

Sisemine tunnus: lot unique

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 60600000 Veetransporditeenused

Täiendav liigitus (cpv): 60640000 Agenteerimisteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

Linn: Saint-Pierre-et-Miquelon

Sihtnumber: 97500

Riik – jaotus (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (PTZZZ)

Riik: Prantsusmaa

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/07/2026

Kestus: 4 Aastad

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 1

Muu informatsioon uuendamise kohta: renouvelable une fois pour une durée d'un an

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): ei

See hange sobib ka väikestele ja keskmise suurusega ettevõtjatele (VKEd): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate miinimumarv: 3

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 3

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Nimi: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Kirjeldus: Le candidat ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement (à l'exception de la lettre de candidature), produit : - une lettre de candidature (formulaire DC1) ou équivalent, établie par une personne habilitée à engager le candidat, comportant la

présentation détaillée de la société, ses statuts, ses actionnaires, sa forme juridique, la personne ayant la capacité d'engager la société ainsi qu'un extrait K-Bis de moins de trois mois. En cas de groupement, la lettre de candidature devra indiquer l'identité de chaque membre ainsi que l'identité du mandataire et devra être signée soit par tous les membres du groupement soit par le mandataire justifiant des habilitations nécessaires ; - une déclaration du candidat individuel (DC2) ou équivalent ; - DUME / eDUME : le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen) ; - une déclaration sur l'honneur relative aux obligations fiscales et sociales (déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, indiquant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales, qu'il n'a pas fait l'objet de l'une des interdictions de présenter sa candidature au sens des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique). Est annexé à cette déclaration sur l'honneur l'ensemble des documents de nature à justifier que chaque membre du candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure passation des marchés publics application des articles L. 2141-1 à 2141-11 du code de la commande publique ; - une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; - une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés conformément aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 et L. 5212-9 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats établis hors de France ; - une déclaration préalable de détachement dans l'hypothèse selon laquelle des candidats étrangers envisagent de recourir aux services de salariés détachés qui auront la charge d'exécuter l'opération projetée faisant l'objet de la cession.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 30

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Nimi: Capacité économique et financière

Kirjeldus: Le candidat ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement, produit : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires en matière de desserte maritime en fret, et d'exploitation portuaire d'autre part, sur les trois derniers exercices disponibles, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - les bilans (comptes de résultat, bilan, et annexes) des trois derniers exercices clos pour les sociétés ou organismes existants. Si le candidat appartient à un groupe établissant des comptes consolidés, le candidat transmet les bilans consolidés, comptes de résultats consolidés et annexes des comptes consolidés des trois derniers exercices clos ; - le cas échéant, marque d'intention de banques ou d'autres établissements financeurs (partenaires financiers pressentis, potentiels, ou banque/financeur habituel du candidat, la qualité de l'émetteur de la déclaration devant être précisée dans la déclaration) démontrant l'intérêt du prêteur à financer le candidat (en cas d'investissements prévus).

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 30

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Nimi: Capacité technique et professionnelle

Kirjeldus: Le candidat ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement, produit : - une présentation des moyens techniques et humains du candidat pour la réalisation de l'objet de la présente consultation. Le candidat précisera notamment les moyens techniques et humains à sa disposition pour l'exploitation du service public de desserte maritime en fret (type de navires envisagés notamment), pour les opérations de manutention et de gestion portuaire. Le candidat indiquera également les certifications et qualifications de son personnel et de ses navires. - une présentation d'une liste de services analogues à l'exploitation de

desserte maritime en fret réalisés au cours des cinq dernières années. Le candidat présentera une liste générale de référence indiquant la localisation des ports desservis (point de départ et point d'arrivée), le nombre de navires exploités, la fréquence des dessertes (points de charge), la nature du contrat en question (délégation de service public ou contrat privé). Le candidat détaillera trois références de son choix en précisant les navires utilisés, le type de contrat, la nature des usagers, le taux d'utilisation et les marchandises transportées. - une présentation d'une liste de services analogues concernant la réalisation d'opérations de manutention réalisés au cours des cinq dernières années. Le candidat présentera une liste générale de références indiquant la localisation des ports ou terminaux exploités, et le type de trafic géré. - les attestations d'assurance du candidat en cours de validité, à savoir les copies des attestations d'assurances en matière de responsabilité civile, professionnelle et de responsabilité civile du transporteur.

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (protsentides, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 40

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Menetluse tingimused:

Eeldatav kuupäev, millal saadetakse pakkumuste esitamise ettepanek: 15/03/2026

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 27/02/2026 12:00:00 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Lubatud

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dunaamilise hankesüsteemi kohta:

Ei kohaldata dunaamilist hankesüsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: Tribunal Administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la signature du contrat, la présente consultation pourra faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation pourra faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du même code. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans

un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions définies par le conseil d'état dans sa décision n° 358994 Département de Tarn-et-Garonne du 04/04/2014. Enfin, les personnes lésées par le contrat ou sa passation, pourront introduire un recours en indemnisation.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: SGCD975

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon: SGCD975

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal Administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: SGCD975

Pakkumusi menetlev organisatsioon: SGCD975

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: SGCD975

Registreerimisnumber: 17975663000010

Osakond: Saint-Pierre-et-Miquelon

Postiaadress: Place du lieutenant-colonel Pigeaud BP 4200

Linn: Saint-Pierre

Sihtnumber: 97500

Riik – jaotus (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (PTZZZ)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Guillaume-Arnaud GRASSET

E-posti aadress: guillaume-arnaud.grasset@spm975.gouv.fr

Telefon: +33508411010

Internetiaadress: <https://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/>

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Hankija profiil: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetivälist juurdepääsu pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Saint-Pierre-et-Miquelon

Registreerimisnumber: 13000502800019

Osakond: Saint-Pierre-et-miquelon

Postiaadress: Place du Lieutenant-Colonel Pigeaud - BP 4200

Linn: Saint-Pierre

Sihtnumber: 97500

Riik – jaotus (NUTS): Extra-Regio NUTS 3 (PTZZZ)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: via Télérecours

Telefon: +33508411030

Internetiaadress: <https://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr/>

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://saint-pierre-et-miquelon.tribunal-administratif.fr/>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 218c836f-b47a-4cab-ad52-af24fa526316 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 22/01/2026 16:09:08 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 53669-2026

ELT S väljaande number: 17/2026

Avaldamise kuupäev: 26/01/2026